



le dimanche 25 septembre 2011

dossier de presse

Remise des prix du concours des produits fermiers 2011

par **Joël EPINAT**, Conseiller général délégué à l'Agriculture

Le concours des produits fermiers innovants : _____	2
Un concours pour développer la qualité des produits fermiers : _____	2
Les critères de sélection : _____	2
Le déroulement du concours : _____	3
Quelques chiffres : _____	3
Le palmarès : _____	4
Les producteurs fermiers à l'honneur sur le stand du conseil général de la Loire à la Foire de St-Etienne : _____	5

contact presse :

Pierre CHAPPEL
04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Le concours des produits fermiers innovants :

Un concours pour développer la qualité des produits fermiers :

Le conseil général de la Loire soutient activement l'agriculture. Dans ce cadre, il participe à l'essor des ateliers de transformations fermières.

Très diversifiée, l'agriculture ligérienne possède environ **un millier d'ateliers de transformations fermières**. Dans ce domaine, la Loire se situe parmi les premiers départements au niveau national.

La volonté du conseil général de la Loire est de promouvoir une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement et attentive aux besoins des consommateurs. C'est pourquoi il organise une action de promotion sous la forme d'un concours de produits fermiers.

Depuis 2005, ce concours vise à valoriser le savoir-faire des exploitations de la Loire à travers la promotion des produits fermiers présentant une innovation. Ce concours a également pour but d'accroître les chances des producteurs fermiers ligériens dans leur recherche et leur conquête de nouveaux marchés en stimulant leur créativité.

Le conseil général de la Loire récompense les lauréats par des actions de communication sur leurs produits et exploitations.

Les critères de sélection :

Ce concours s'adresse à tous les produits fermiers de Loire qui présentent un intérêt correspondant aux trois critères définis ci-dessous :

- les sensations gustatives, olfactives et visuelles sur huit points,
- l'innovation sur dix points,
- la prise en compte du développement durable sur deux points.

Seuls sont acceptés les produits fabriqués ou transformés sur l'exploitation (hors boissons).

Ces produits doivent être consommables en l'état (sans cuisson, ni préparation) et doivent être achevés et commercialisés par leur concepteur.

Le déroulement du concours :

Pour désigner les lauréats du septième concours des produits fermiers, un jury du concours, composé de vingt personnes comprenait des élus du Conseil général, des restaurateurs, des représentants de la DDPP (direction départementale de la protection des populations), de la chambre d'agriculture et du comité départemental des producteurs fermiers.

Quelques chiffres :

- Nombre de dossiers retirés : 33
- Nombre de candidatures déposées : 18
- Nombre d'exploitations primées : 10

Le palmarès :

PLACES	EXPLOITANTS	PRODUITS	LOTS
10	M. et Mme JEAN EARL Les Montagnards 42920 CHALMAZEL	LA FOURME FERMIERE	400 € de chèque pour actions de COM
9	Mme MOUTIER L'ortillère 42470 NEAUX	LA SOUPE D'ORTIES AU SERPOLET	400 € de chèque pour actions de COM
8	Mme GENTAZ GAEC de la Fenassière 42230 ROCHE LA MOLIERE	L'ONCTUEUX DE BLANQUETTE	400 € de chèque pour actions de COM
7	Mme BONNARD SARL Ferme Auberge de Chavas 42740 DOIZIEUX	LE RABLOTIN	500 € de chèque pour actions de COM
6	M. PETITBOUT Charcuterie de la Roue 42260 CREMEAUX	LE PAVE DE FOIE CREPINÉ	500 € de chèque pour actions de COM
5	M. DELOLME 42660 MARLHES	LE COULIS DE FRAMBOISE	400 € BON VOYAGE 600 € de chèque pour actions de COM
4	M. ROSSIGNOL Les Reines des Monts de la Madeleine 42430 SAINT JUST EN CHEVALET	LE SECRET D'ABEILLES	500 € BON VOYAGE 700 € de chèque pour actions de COM
3	M. CLAVELLOUX La Ferme de Presle 42210 L'HOPITAL LEGRAND	L'APERI-CROUTE	600 € BON VOYAGE 700 € de chèque pour actions de COM
2	M. CHATAIGNON GAEC du moulin des Chartreux 42800 SAINTE CROIX EN JAREZ	LES MIELIFLANS	800 € BON VOYAGE 800 € de chèque pour actions de COM
1	M et Mme GOUTTENOIRE – M. et Mme PIZAY GAEC des Délices Fermiers 42470 LAY	LE FLEURANGE	1200 € BON VOYAGE 1000 € de chèque pour actions de COM

Les producteurs fermiers à l'honneur sur le stand du conseil général de la Loire à la Foire de St-Etienne :

Comme chaque année, la Foire de St-Etienne est l'opportunité de communiquer auprès du public sur les filières agricoles ligériennes.

Aussi, sont organisés le dimanche 25 septembre 2011, à la suite de la remise des prix du concours, des dégustations de produits. Un animateur sera chargé de promouvoir la manifestation et d'inciter le public à la découverte.

7 des 10 producteurs lauréats du concours 2011 seront présents et feront déguster leur produit primé.

A noter qu'il sera offert aux trois premiers lauréats des étiquettes autocollantes en forme de médaille de couleur or, argent et bronze à apposer sur les produits primés en dégustation. Ces médailles à l'effigie du Conseil général de la Loire et du concours valoriseront nos producteurs.

Dans la même démarche de communication, des dépliants présentant le concours et les producteurs primés de l'édition 2011 ont été réalisés. Ils seront à disposition du public sur le stand du Conseil général après la remise des prix.

Lors de ces dégustations seront également présents sur le stand des produits issus de filières agricoles activement soutenues par le Conseil général de la Loire telles que la Brique du Forez, la Fourme de Montbrison A.O.C., la Rigotte de Condrieu A.O.C....